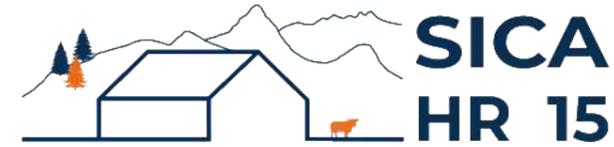


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **M NURIT Brayan**
La Bessière
48200 LES MONTS VERTS

Localisation
du projet: **Les Uverses**
48200 LES MONTS VERTS

Description du projet de construction

1- Construction d'un bâtiment d'élevage avec aires paillées pour les génisses et les porcs charcutiers. Ainsi qu'une partie grange pour le stockage du fourrage et d'un local technique. Intégration d'un auvent dans la continuité du bâtiment façade sud.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-12

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000°	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200°
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000°	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500°	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500°		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A St-Flour, le 21/11/2023

Dessiné par:

Marion ARMANDET

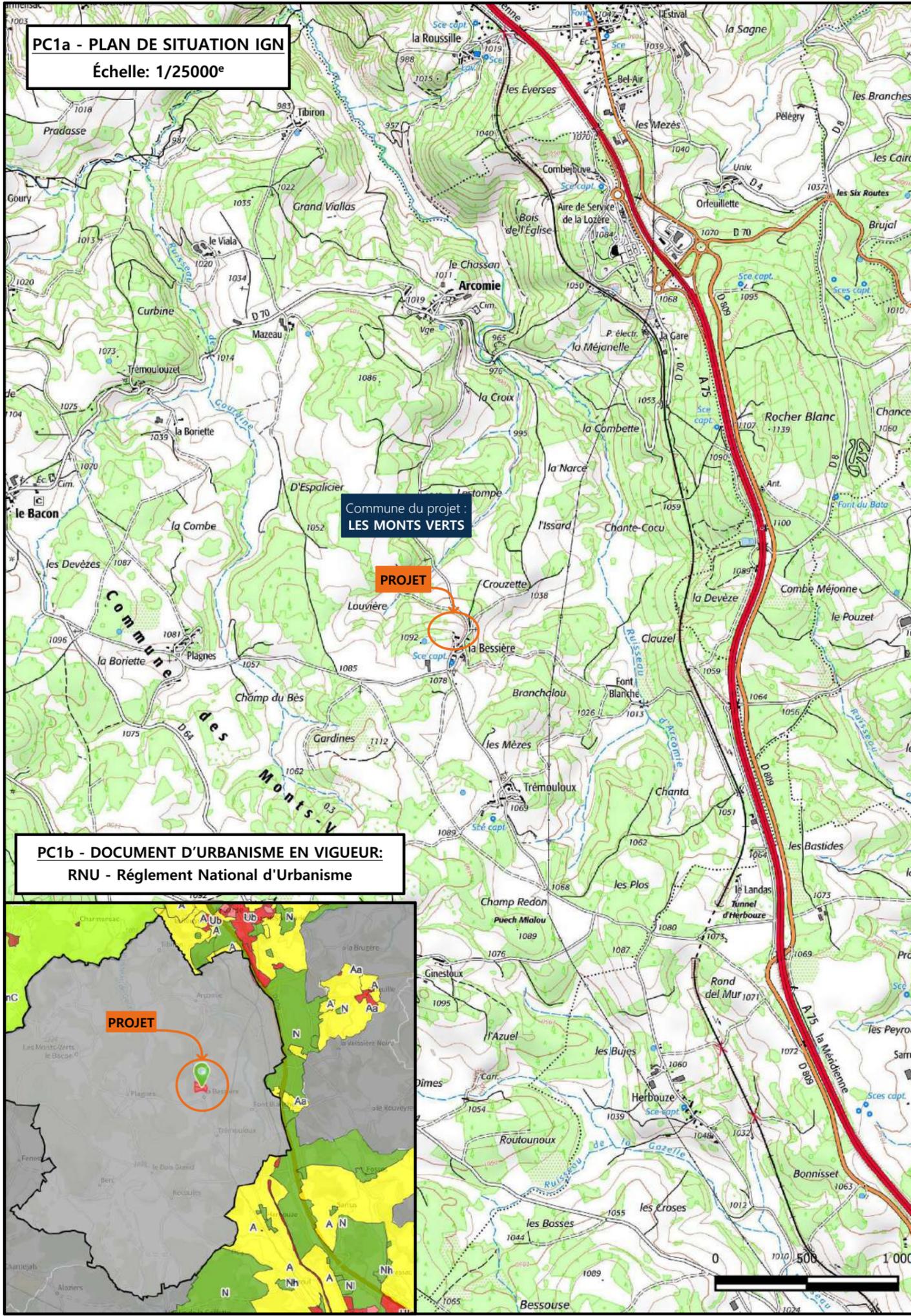
N° Client: 482312	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
----------------------	----------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	21/11/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

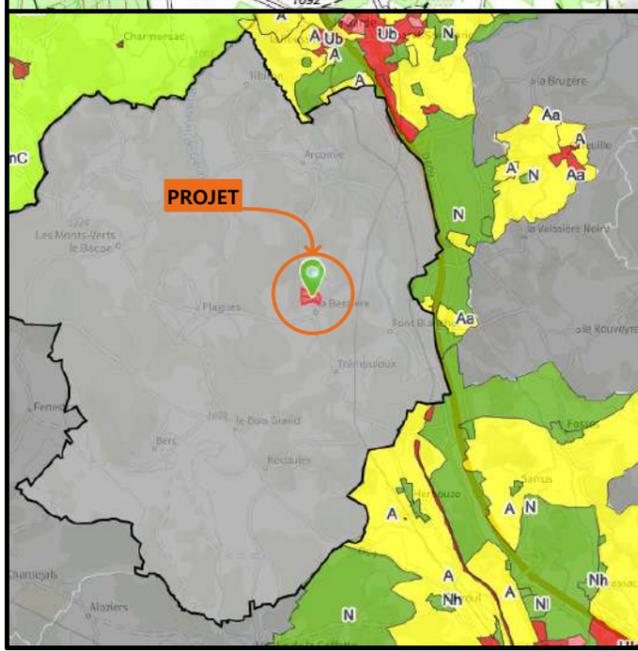
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e



Commune du projet :
LES MONTS VERTS

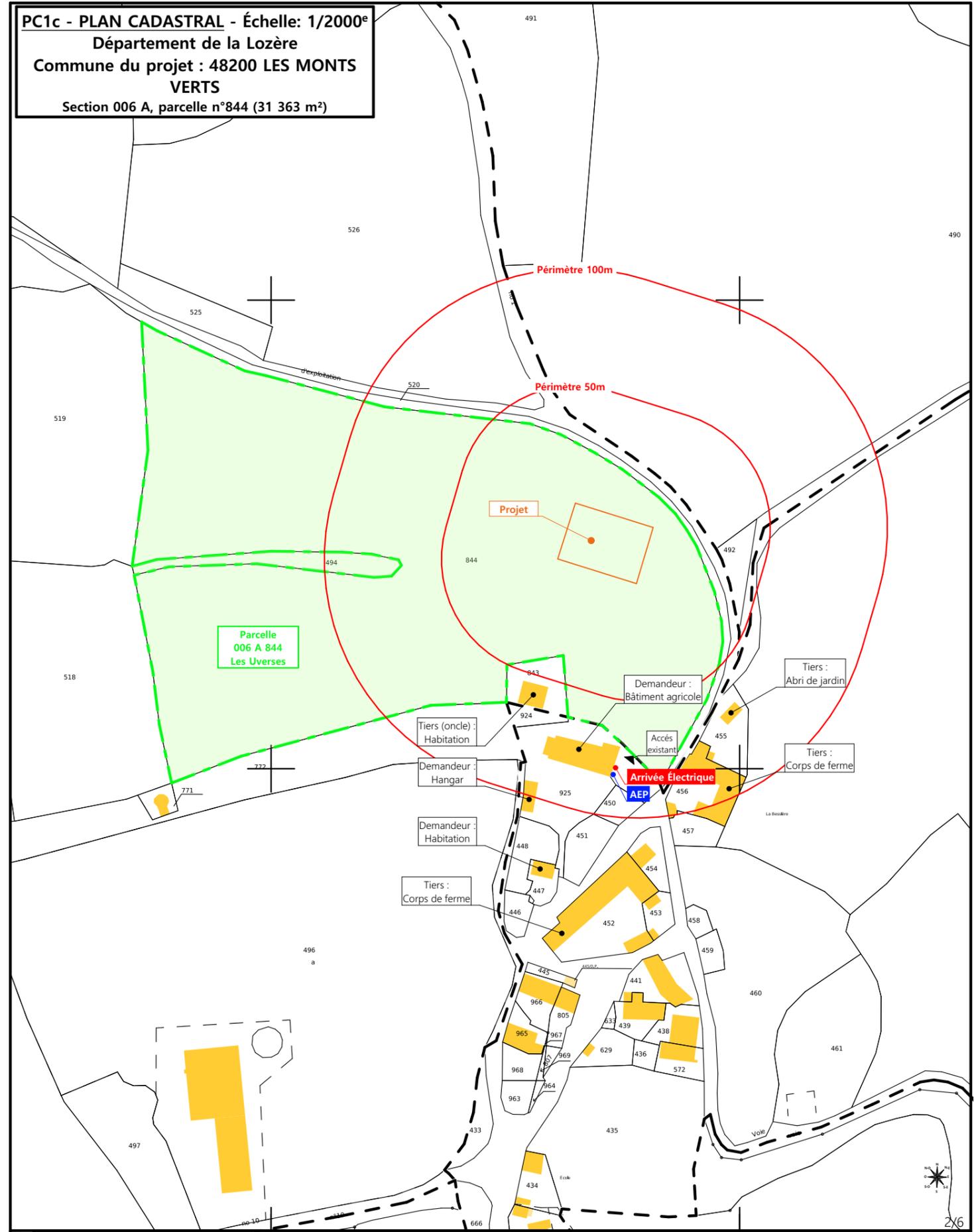
PROJET

PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
RNU - Règlement National d'Urbanisme



PROJET

PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département de la Lozère
Commune du projet : 48200 LES MONTS VERTS
Section 006 A, parcelle n°844 (31 363 m²)



Parcelle
006 A 844
Les Uverses

Périmètre 100m

Périmètre 50m

Projet

Demandeur :
Bâtiment agricole

Accès
existant

Arrivée Électrique
AEP

Tiers (oncle) :
Habitation

Demandeur :
Hangar

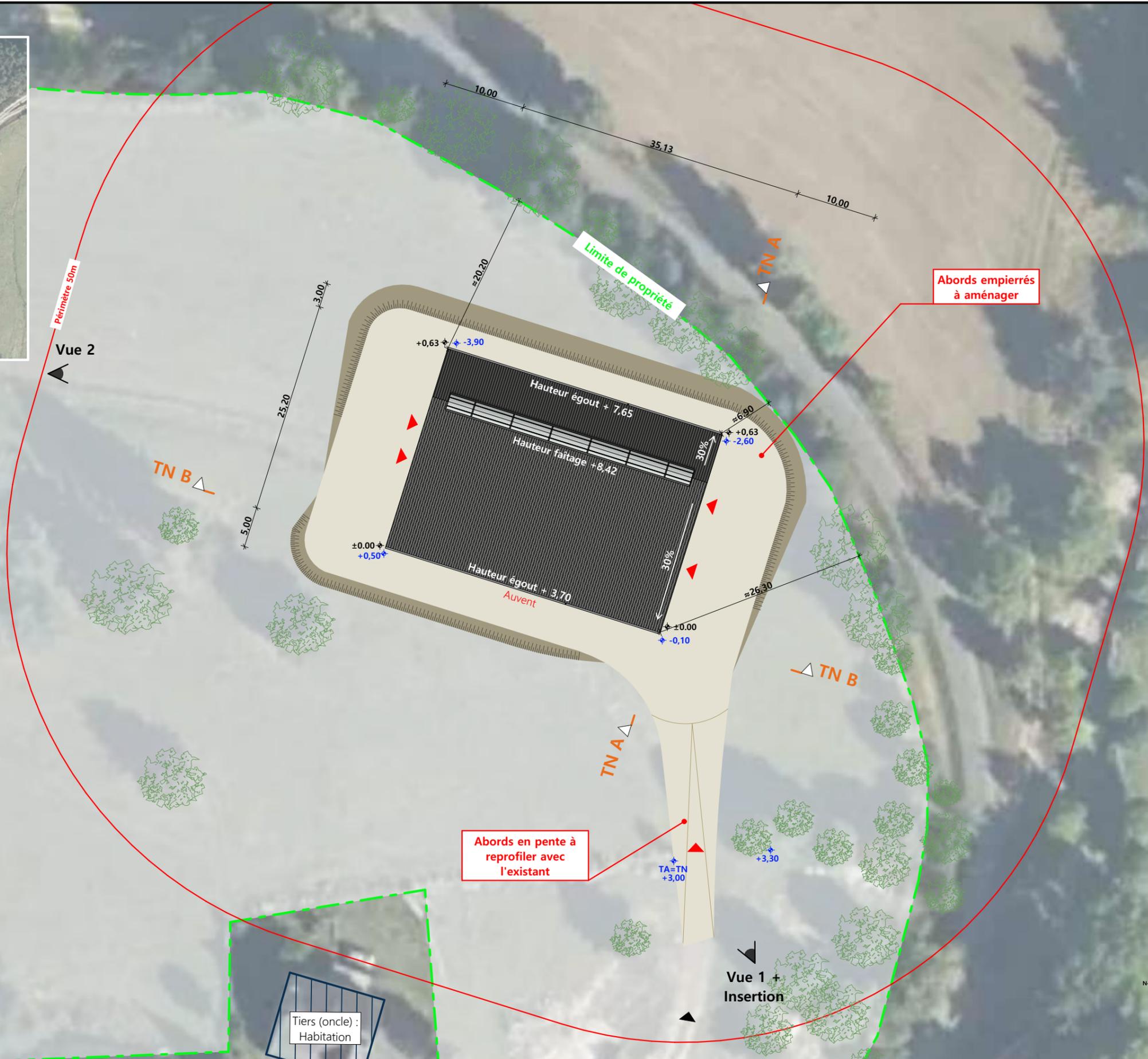
Demandeur :
Habitation

Tiers :
Corps de ferme

Tiers :
Abri de jardin

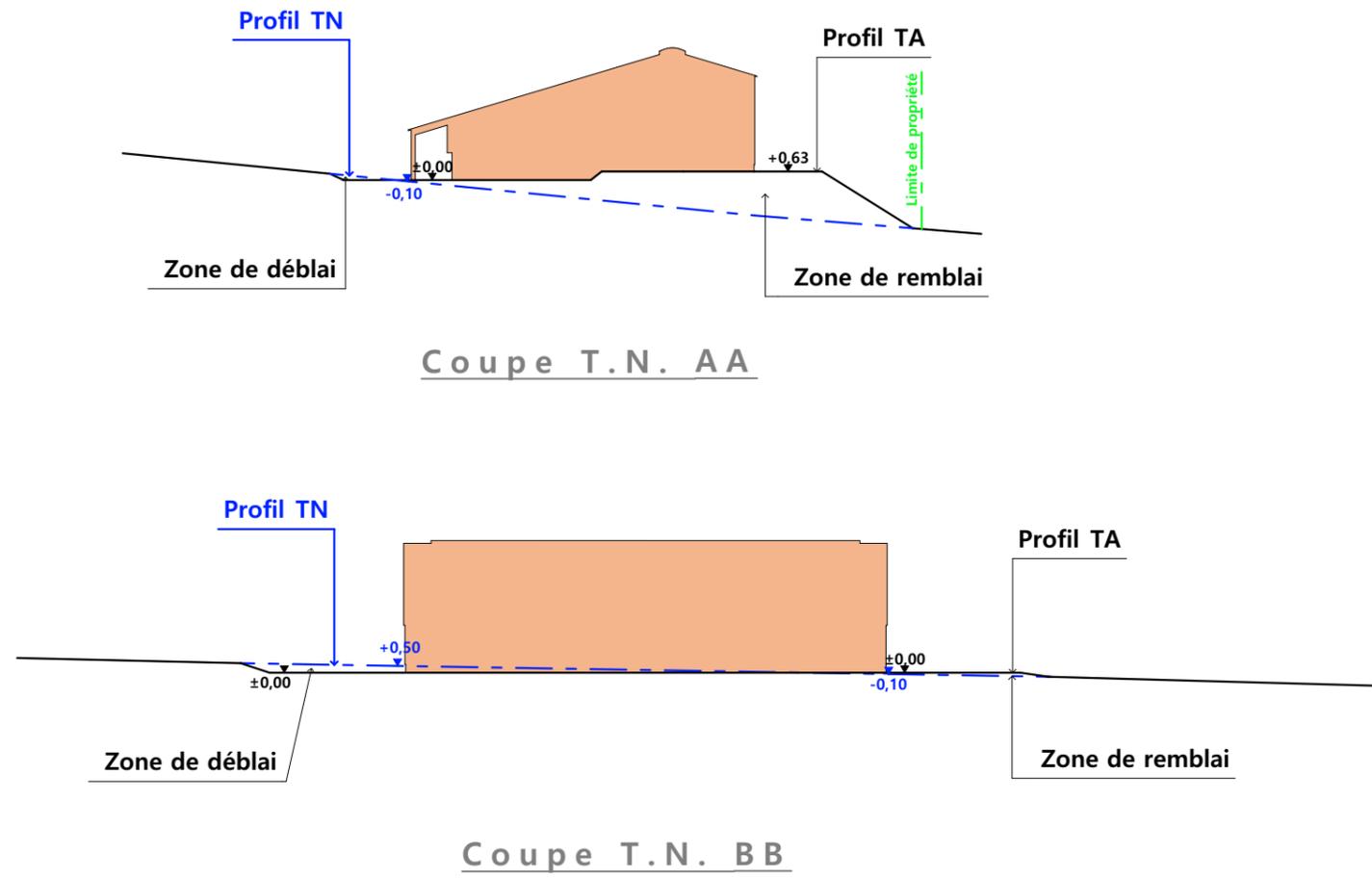
Tiers :
Corps de ferme

N° Client: 482312	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de génisses et de porcs chacutiers avec une partie grange pour le stockage.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrages Architecte : Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: M NURIT Brayan	Adresse du projet : Les Uverses 48200 LES MONTS VERTS		
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: Variée
			St-Flour, le 21/11/2023	



<p>Commune du projet : 48200 LES MONTS VERTS Section 006 A, parcelle n°844 (31 363 m²)</p>	<p>Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel ▶ Accès existant ▶ Accès à créer</p>	<p>Surface d'emprise au sol créée : 912 m² Surface de plancher créée : 780 m²</p>	<p>Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de génisses et de porcs chacutiers avec une partie grange pour le stockage.</p>	<p>Dessiné par: Marion ARMANDET</p>
<p>Altitude : 1080 m</p>	<p>±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé</p>	<p>N° Client: 482312</p>	<p>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</p>	<p>SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</p>
<p>Maître d'ouvrage: M NURIT Brayan</p>			<p>Adresse du projet : Les Uverses 48200 LES MONTS VERTS</p>	
<p>PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE</p>			<p>PC1a,b,c-5</p>	<p>Éch: 1:500 St-Flour, le 21/11/2023</p>
<p>Architecte : Audrey ESCOT</p>			<p>Architecte : Audrey ESCOT</p>	

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Les Uverses », sur la commune des MONTS VERTS.

Parcelle(s) en propriété : 006 A 494, 006 A 844.

Surface totale : 32 263 m²

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 844

Surface du projet : 31 363 m²

- Accès : Une voie communale dessert l'exploitation du demandeur situé au sud. La parcelle est aujourd'hui accessible depuis cette exploitation.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 50m, il n'y a pas de bâtiments.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Topographie : Le terrain est en pente. Point haut au sud, point bas au nord.
- Raccordement existant : l'exploitation existante est déjà alimentée en eau et électricité.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet :
Le projet de M. NURIT consiste à construire un bâtiment agricole pour le logement de génisses d'élevage et de porcs charcutiers. Le bâtiment abritera également une surface destinée au stockage des fourrages.
- Implantation / Forme / Surface :
Le bâtiment sera de plan rectangulaire, couvert à 2 pans (asymétriques). Sa surface de plancher sera de 780 m². Il sera implanté parallèlement aux courbes de niveaux. Une avancée de toit est prévue en façade sud.
- Déblais / Remblais : Le projet nécessitera un talus à l'arrière, au nord.

- Aménagement des abords : Une plateforme sera aménagée autour du bâtiment.
- Accès : L'accès ne sera pas modifié. Il se fera par le sud, via l'exploitation existante. Le chemin d'accès sera reprofilé.
- Nécessité agricole : Le projet a pour objet d'améliorer les conditions de travail et le logement des animaux.
- ICPE/RSD : RSD
- Effluents : Les animaux seront logés sur aire paillée en litière accumulée. Le fumier compact paillé de la litière sera curé une à deux fois par an pour être stocké sur les parcelles d'épandage selon les conditions réglementaires.
- Réseaux / Traitement EP : Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux communaux existants et desservant d'ores et déjà l'exploitation.
- Matériaux :

Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : métallique couleur gris sombre.

Façades : mur béton banché, brut, h. visible en partie sud : 2m, en partie nord : 0.50m.

Bardage métallique RAL 7006 + translucides.

Menuiseries : Portes coulissantes et une porte-piéton : métallique, RAL 7006, aspect identique au bardage + translucides en partie haute pour les portes coulissantes.

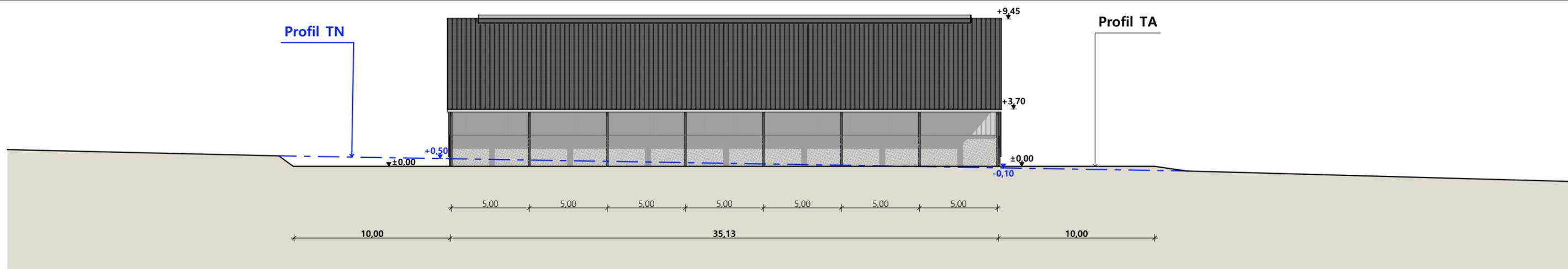
Couverture : tôles d'acier isolées RAL 7022 + dôme lumineux ventilé.

- Végétation : Les arbres en limite de propriété seront conservés et les talus seront végétalisés.

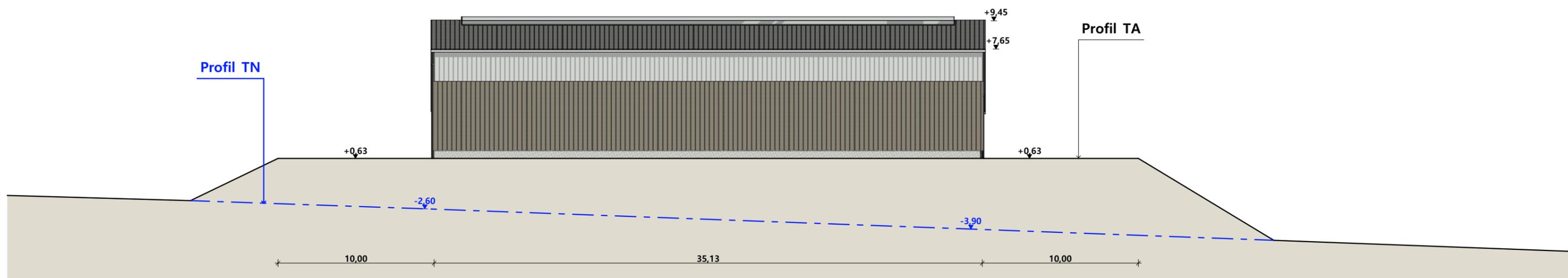
- CONCLUSION

Le projet, tant dans sa volumétrie que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement.

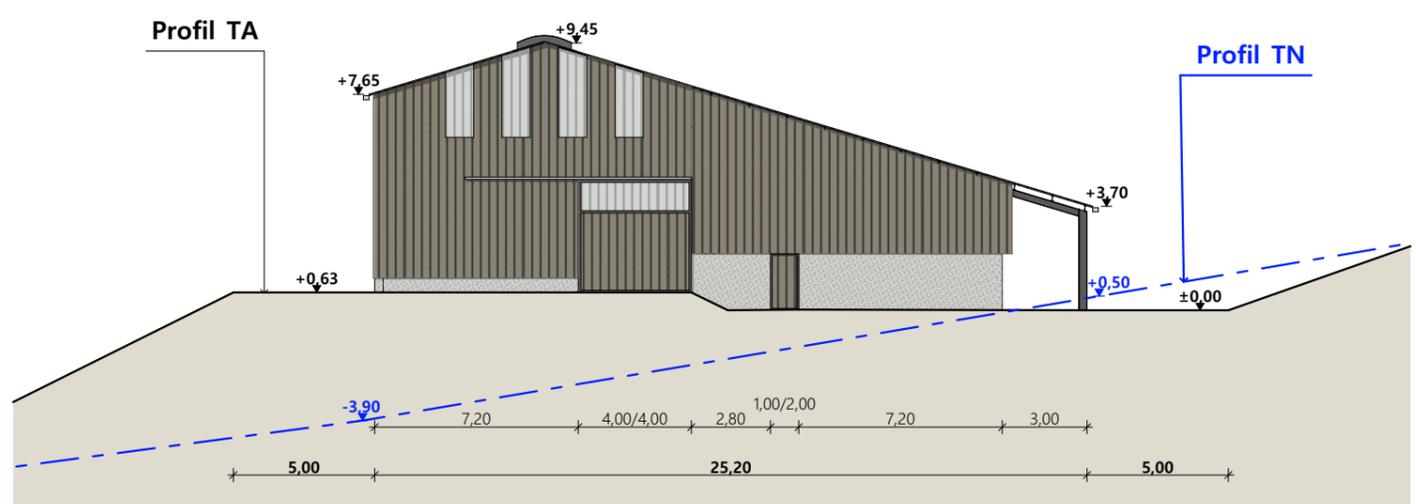
N° Client: 482312	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de génisses et de porcs charcutiers avec une partie grange pour le stockage.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: M NURIT Brayan	Adresse du projet: Les Uverses 48200 LES MONTS VERTS			
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE				PC1a,b,c Éch: 1:500
		St-Flour, le 21/11/2023			



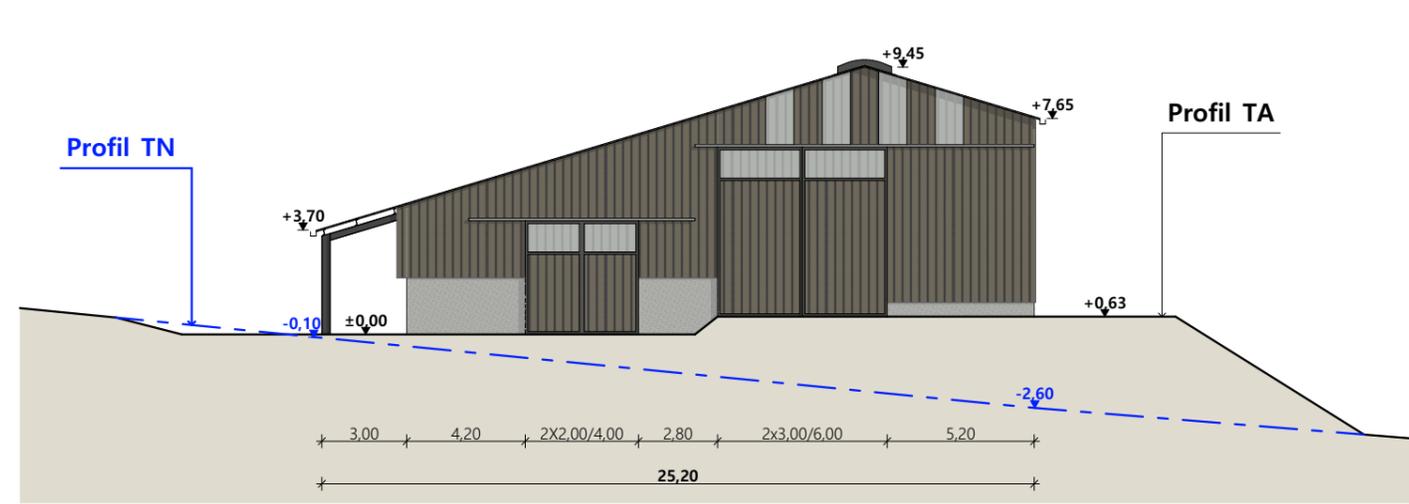
Façade Sud



Façade Nord



Façade Ouest



Façade Est

- Matériaux du projet :**
- Maçonnerie : - Mur béton banché (2.00m façade Sud), (0.50m Nord)
 - Bardage : - Acier beige RAL 7006 + bandeau translucide (Nord), bandeau translucide décalé de 0.30m (Sud sous le auvent), acier beige RAL 7006 + translucides (pignons Est et Ouest)
 - Menuiseries : - Acier beige RAL 7006 + bandeau translucide
 - Charpente : - Métallique gris sombre
 - Couverture : - Métallique isolé RAL 7022 avec dôme lumineux

N° Client: 482312	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de génisses et de porcs chacutiers avec une partie grange pour le stockage.		Dessiné par: Marion ARMANDET		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: M NURIT Brayan	Adresse du projet : Les Uverses 48200 LES MONTS VERTS			
	PLANS DE FACADES				PC1a,b,c Éch: 1:250 St-Flour, le 21/11/2023
				Architecte : Audrey ESCOT	

PC7 - Vue 2



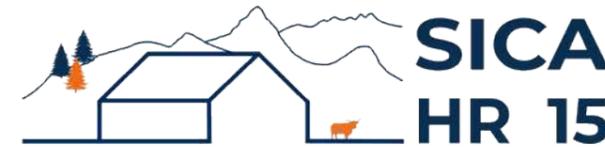
PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 482312	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de génisses et de porcs chacutiers avec une partie grange pour le stockage.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Audrey ESCOT		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
	Maitre d'ouvrage: M NURIT Brayan	Adresse du projet : Les Uverses 48200 LES MONTS VERTS				
	DOCUMENT GRAPHIQUE		<table border="1"> <tr> <td>PC1a,b,c</td> <td>Éch: sans</td> </tr> <tr> <td colspan="2">St-Flour, le 21/11/2023</td> </tr> </table>	PC1a,b,c	Éch: sans	St-Flour, le 21/11/2023
PC1a,b,c	Éch: sans					
St-Flour, le 21/11/2023						

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **M NURIT Brayan**

La Bessière

48200 LES MONTS VERTS

Localisation

Les Uverses

du projet :

48200 LES MONTS VERTS

Description du projet de construction

1- Construction d'un bâtiment d'élevage avec aires paillées pour les génisses et les porcs charcutiers. Ainsi qu'une partie grange pour le stockage du fourrage et d'un local technique. Intégration d'un auvent dans la continuité du bâtiment façade sud.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200° et 1/500°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100° et 1/200°		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:

Jean-Charles COMMANDRÉ

Chambre d'agriculture de la Lozère
25 Avenue Foch
48000 MENDE
Tél. : 04 66 65 62 00



A St-Flour, le 21/11/2023

Dessiné par:

Marion ARMANDET

N° Client:
482312

N° Document:
TECH01

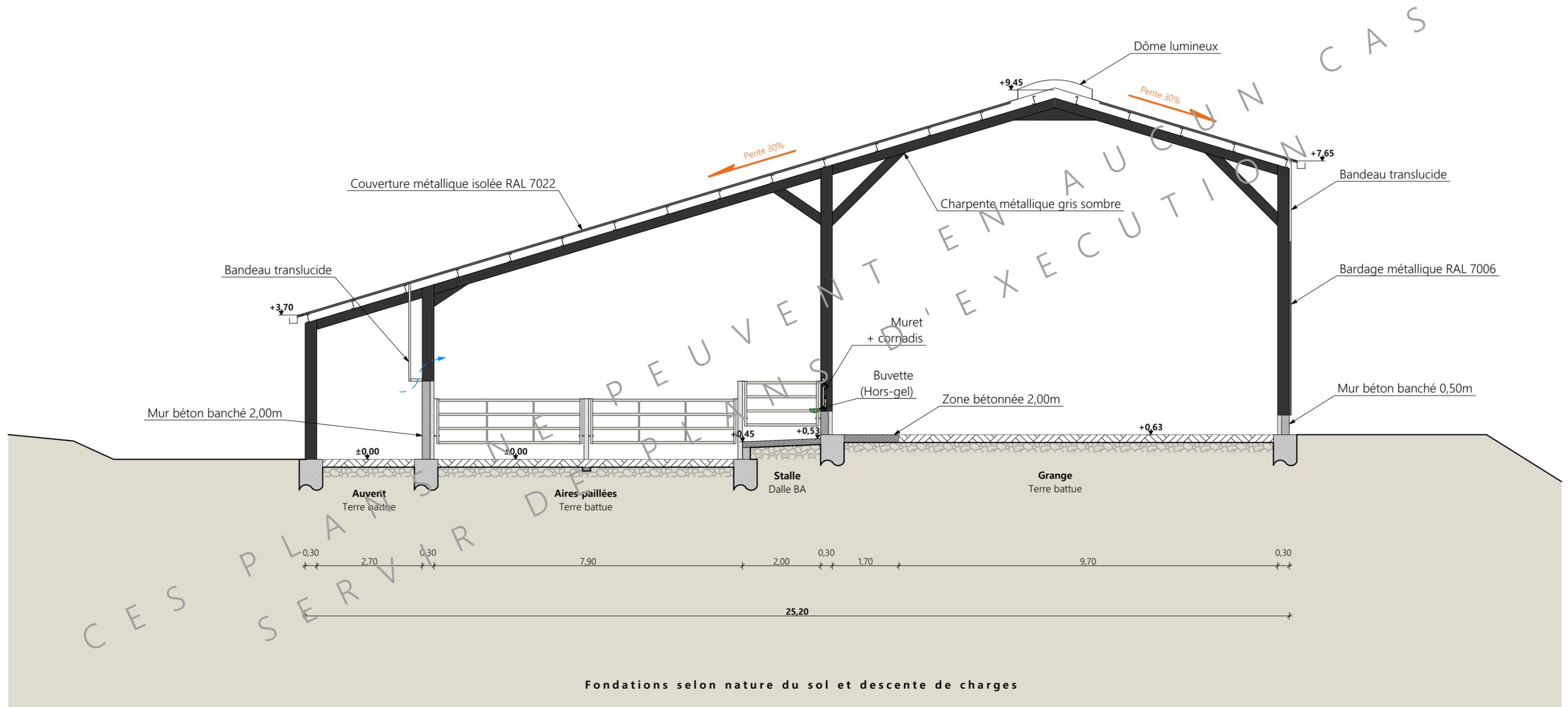
N° de page:
1/4

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	21/11/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

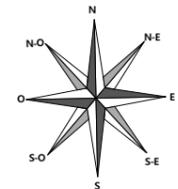
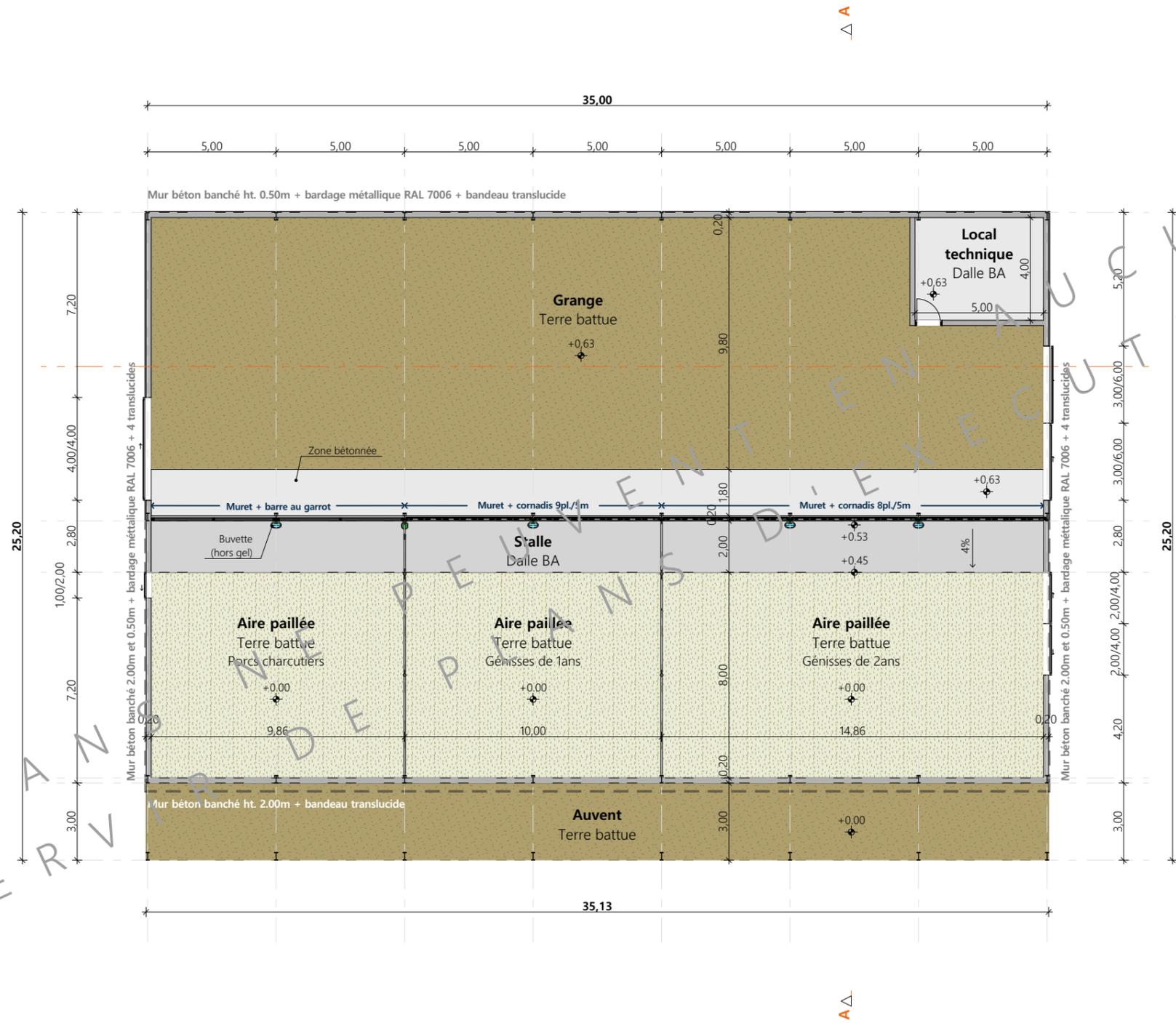


Coupe de principe AA

Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de génisses et de porcs chacutiers avec une partie grange pour le stockage.		Dessiné par: Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRÉ	
Maître d'ouvrage: M NURIT Brayan - La Bessière 48200 LES MONTS VERTS		Éch: 1:100°	
COUPE DE PRINCIPE		St-Flour, le 21/11/2023.	

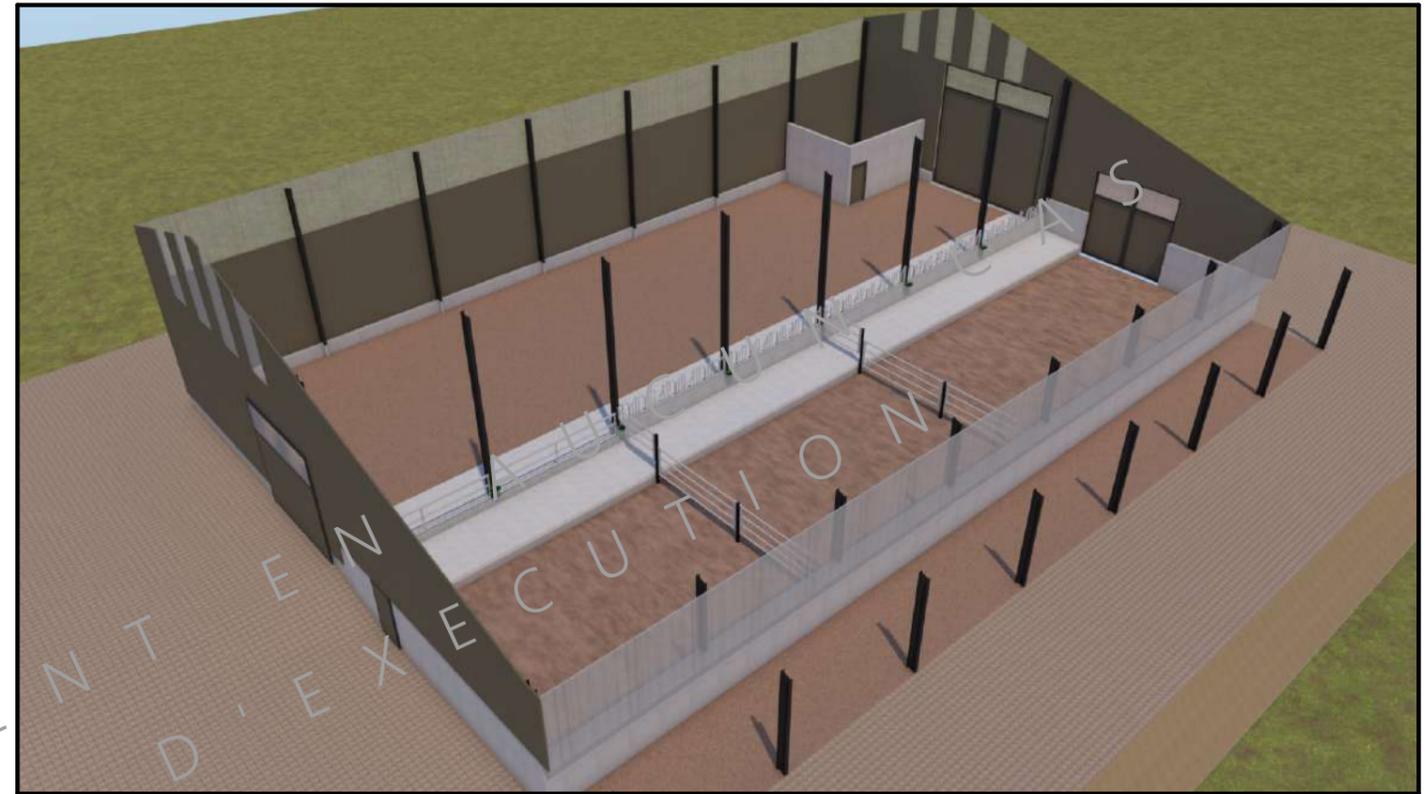


CES PLANS SERVIRONT DE PLEIN DROIT À L'EXÉCUTION CAS



Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de génisses et de porcs chacutiers avec une partie grange pour le stockage.			
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par: Marion ARMANDET
Maitre d'ouvrage: M NURIT Brayan - La Bessière 48200 LES MONTS VERTS			Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRÉ
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200 ^e St-Flour, le 21/11/2023.





Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement de génisses et de porcs chacutiers avec une partie grange pour le stockage.		Dessiné par: Marion ARMANDET	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Conseiller Bâtiment: Jean-Charles COMMANDRÉ	
Maitre d'ouvrage: M NURIT Brayan - La Bessière 48200 LES MONTS VERTS		Éch: sans	
PERSPECTIVES		DET3	St-Flour, le 21/11/2023.

